

## CONSIGNES AUX AUTEURS

concernant les manuscrits soumis

---

Le Comité d'édition d'Entomofaune du Québec inc. s'est doté d'une politique éditoriale qui comporte les points suivants.

### Format

1. Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes dans le but de faciliter le travail de mise en page.
2. Fournir les textes en format « .doc » de Word. De même, les fichiers de tableurs doivent être enregistrés au format « .xls ».
3. Rassembler dans un dossier toutes les illustrations en fichier individuel de format « .jpg », les numéroter et joindre les légendes portant le même numéro dans un document Word. Indiquer dans le texte principal du manuscrit la position prévue des illustrations par la mention « Figure 1, 2, 3, etc. », précédée et suivie d'une ligne vide (saut de ligne). Ne pas mettre cette information dans un paragraphe du texte courant. Il est acceptable de compresser ce dossier des illustrations en format « .zip » ou « .rar » lors de l'envoi.
4. **AUCUN** formatage spécial dans le document (tel que styles de paragraphe, cadres, titres tout en majuscules, doubles sauts de ligne, sauts de page, de colonne ou de section, mises en retrait, puces [toutefois, les listes numérotées, les indices et les exposants sont permis], etc.). **Cela est très important, car autrement nous devons tout modifier lors de la mise en page de votre texte.** De même, nous vous demandons de n'utiliser qu'une seule police de caractères, à savoir **Arial en 12 points uniquement**. À défaut, demander un fichier modèle contenant tous les styles qui seront utilisés lors de la mise en page.
5. Précéder et suivre d'un saut de ligne (marques de paragraphe) les titres et les sous-titres. Ne mettre qu'un seul saut de ligne entre les paragraphes.
6. L'utilisation des *italiques* est **réservée** aux noms **écrits en langue étrangère (Latin, Grec, Anglais, etc.)**.
7. Il faut impérativement utiliser les guillemets français « avec espaces insécables » et non pas les guillemets "anglais sans espaces insécables" (ni "et").
8. Ne mettre aucune espace (mot féminin en typographie) devant un signe de ponctuation. Seule exception, les deux points « : » qui exigent une espace **insécable** avant et après le signe **en français**. On obtient l'espace insécable sous Mac OS X en tapant « Alt + barre d'espacement » (CTRL + Maj + barre d'espacement sous Windows), c'est facile de s'y habituer. Par contre, en **anglais**, il ne faut pas mettre d'espace devant les « : » (voir l'exemple sous « Contribution d'un auteur à une monographie » à la page 4). À noter que les deux points n'appellent pas une majuscule (syntaxe anglaise) sauf s'il y a

citation. N'insérer **qu'une seule** espace après un signe de ponctuation terminant une phrase. Il faut également une espace **insécable** entre un mot et un symbole comme %, \$, °C, et les unités de mesure comme m, mm, cm, g, kg, etc.

### Révision des documents

1. Le Comité d'édition est responsable de la qualité scientifique et linguistique des documents. Les fautes de grammaire et d'orthographe, les anglicismes et les erreurs de langage seront corrigés.
2. Il peut arriver que le Comité propose aux auteurs une formulation différente de certains passages. Toute modification substantielle sera soumise aux auteurs.
3. Tous les auteurs doivent accepter le fait que la publication de leurs documents doit respecter un niveau élevé de la qualité, tant du contenu que du contenant.
4. Les auteurs demeurent responsables du contenu scientifique de leurs documents.

### Noms scientifiques des espèces en italique

1. Le nom scientifique des espèces est toujours en latin et par conséquent doit être en italique.
2. Le nom scientifique latin des espèces doit apparaître à la suite de la première mention du nom français, soit entre virgules, soit entre parenthèses.

### Références et bibliographie

1. Les termes bibliographie et référence(s) désignent tous deux une liste de livres ou d'articles de périodiques, placée à la fin d'un texte. Souvent utilisés sans discrimination, ces deux termes sous-entendent pourtant un usage différent des ouvrages listés.
2. Une bibliographie est un ensemble de publications se rapportant à un domaine ou à un sujet précis. On ne mentionne pas les auteurs de ces publications dans le texte, sinon comme suggestion de lecture.
3. Une référence renvoie directement à une monographie ou à un article scientifique; elle appuie un énoncé ou donne la source d'une information. On indique alors le nom de l'auteur (ou des auteurs) dans le texte et le titre de l'ouvrage apparaît dans la section « RÉFÉRENCES » présentée à la fin du texte. Voici comment faire référence à un ou à plusieurs auteurs.

En 1982, Tremblay procéda à une expérience qui ...

Potvin (1984) arriva aux mêmes conclusions en ...

Par contre, Lapointe & Trottier (1985) montrèrent que ...

... rappelle celui des abeilles primitives (Bergeron 1980b).

... la forme du thorax chez les Syrphides (Desbiens & Larouche 1978).

... se rencontrent beaucoup plus au nord (Gagné *et al.* 1971).

4. La lettre « b », placée immédiatement après l'année de publication (1980b dans l'exemple précédent), indique qu'un deuxième article écrit par Bergeron en 1980 apparaît dans la liste des références. On ajoute cette lettre lorsqu'il y a risque de confusion entre deux ou plusieurs articles publiés la même année par un même auteur.
5. Dans le texte, on utilise l'abréviation *et al.* (du latin *et alii* signifiant « et les autres ») lorsque l'on fait référence à plus de deux auteurs.
6. Tous les ouvrages auxquels on fait référence dans le texte doivent être listés à la section « RÉFÉRENCES ». Le nom de tous les auteurs doit y figurer en minuscules. L'ordre alphabétique prime l'ordre chronologique. Lorsque le même auteur a participé à plusieurs publications, il apparaît d'abord seul selon l'ordre chronologique; ensuite, on procède par ordre alphabétique du deuxième auteur, puis du troisième, et ainsi de suite. Voici quelques exemples.

Deschamps, Y. 2005. ...

Deschamps, Y. 2006. ...

Deschamps, Y. & C. Desrochers. 2000. ...

Deschamps, Y., A.P. Gagnon & D. Lemyre. 1988. ...

Deschamps, Y. & D. Lemyre. 2001. ...

7. On écrit d'abord le nom du premier auteur, puis les initiales de ses prénoms (avec **une espace insécable** entre les initiales). Par la suite, les initiales des prénoms des coauteurs précèdent leur nom. Le nom du dernier auteur est uni au(x) précédent(s) par le symbole « & ». Un point suit l'année de publication et le titre. Dans le but d'uniformiser l'emploi des majuscules dans les titres, on réserve leur usage aux noms propres, y compris dans les titres anglais.
8. Puisque de nombreuses publications scientifiques comportent un numéro de volume (en général, pour couvrir une année) dans lequel il y a un ou plusieurs numéros et que la pagination peut couvrir toute l'année ou chaque numéro au choix de l'éditeur, il peut être utile de bien indiquer la référence. On utilisera donc la référence à un article scientifique en indiquant le nom du périodique, le volume en chiffres arabes et la pagination. On peut ajouter entre parenthèses le chiffre du numéro lorsque la pagination est cumulative à l'intérieur d'un même volume; en outre, on trouve ces périodiques reliés dans la plupart des bibliothèques ou sur la Toile. Voici deux exemples.

Chantal, C. 1985. Les Tetratomidae (Coleoptera) du Québec. *Faberies* 11 : 43-78.

Morrisette, R., A. Francoeur & J.-M. Perron. 1985. Importance des abeilles sauvages (Apoidea) dans la pollinisation des bleuets nains (*Vaccinium spp.*) en Sagamie, Québec. *Revue d'entomologie du Québec*. 30 : 44-53.

9. D'autres institutions diverses (musées, sociétés savantes, etc.) publient irrégulièrement des mémoires ou des suppléments. En voici deux exemples.

Finnamore, A. T. 1982. The Sphecoidea of southern Quebec (Hymenoptera). *Mémoire n° 11*, Lyman Entomological Museum, Collège Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec. 348 p.

Larochelle, A. 1984. Les Punaises terrestres (Hétéroptères : Géocoris) du Québec. Fabriques, Suppl. 3. 513 p.

10. Dans le cas d'une monographie, on complète la référence par le numéro d'ordre (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc.) de l'édition, les noms de la maison et du lieu d'édition, le nombre de pages. Voici trois exemples.

Pilon, J.-G. & D. Lagacé. 1998. Les Odonates du Québec. Entomofaune du Québec, Chicoutimi. 367 p.

Laplante, J.-P. 1998. Papillons et chenilles du Québec et de l'est du Canada. Éditions de l'Homme, Montréal. 280 p.

Perrier, R. 1964. La faune de la France en tableaux synoptiques. Coléoptères. Vol. 5 et 6. 2<sup>e</sup> éd. Delagrave, Paris. 192 et 230 p.

11. Quelques cas particuliers. Ici, on se doit d'indiquer que si la citation est entièrement **en anglais**, il ne faut pas ajouter d'espace insécable devant les « : », tel qu'indiqué sous **Format**, article 9.

– Contribution d'un auteur à une monographie

Stewart, K. W. & P.-P. Harper. 1995. Plecoptera, p. 117-266. *In*: R. W. Merritt & K. W. Cummins (Ed.). 3<sup>rd</sup> edition. An introduction to the aquatic insects of North America. Kendall-Hunt, Dubuque, Iowa.

– Monographie faisant partie d'une série

Covell, C.V. Jr. 1984. A field guide to the Moths of eastern North America. Peterson field guide no 30. Houghton Mifflin, Boston. 496 p.

Schmid, F. 1980. Genera des Trichoptères du Canada et des états adjacents. Insectes et Arachnides du Canada. Partie 7. Publication n° 1692. Institut de recherches biosystématiques, Agriculture Canada, Ottawa. 296 p.

## Envoi de documents

Tous les manuscrits doivent être transmis par courriel à l'adresse suivante :

***Robert\_Loiselle@uqac.ca***

ou par la poste à l'adresse suivante :

Entomofaune du Québec inc.  
108-637, boulevard Talbot  
Saguenay, Qc  
G7H 6A4

Tél. : 418.545.5011, poste 2164

Télécopie : 418.545.5012